de leur mieux. Malheureusement, après un bon départ en 1972-1973, les restrictions budgétaires et l'inflation ont diminué les montants disponibles pour les contrats de recherches extra-muros en 1973-1974. En 1974-1975, il y a eu une nette reprise, et en 1975-1976, les crédits alloués se sont chiffrés à \$1.85M.

50. Le tableau montre que, depuis huit ans, les dépenses de R-D engagées dans l'industrie pour les contrats de développement varient entre un maximum de \$18.3M et un minimum de \$7.7M. Il indique aussi une tendance à la hausse depuis trois ans. En outre, les dépenses de l'année en cours seront de 14 p. 100 au-dessus de la moyenne de \$10.9M qui s'est maintenue huit ans.

Nouvelle affectation des ressources due aux changements de programmes

51. On le verra dans les sections suivantes, les ressources allouées à la recherche ont été réaffectées de certains programmes techniques à d'autres, et un certain nombre de ces programmes ont été terminés ou abandonnés depuis 1968. Les modalités de ces transferts sont en gros les mêmes que celles décrites dans le rapport de 1968, c'est-à-dire que le personnel scientifique et technique est reclassé par le jeu des départs, par le recyclage ou des mutations; quant aux moyens matériels, ils passent à un autre service ou, rarement, ils sont réformés par l'intermédiaire de la Corporation de disposition des biens de la Couronne.

Transmission des résultats des recherches

52. Les résultats des recherches intra-muros et extra-muros sont communiqués à l'industrie et aux autres organismes de la même façon qu'en 1968. Pour le secteur privé, le meilleur moyen d'agir, c'est de travail-